

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 16
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 13

L'an deux mil vingt-quatre le 17 juin à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COQUELIN André, Maire.
Date de la convocation : 13 juin 2024

PRÉSENTS : MMES et MM COQUELIN André, FEUILLATRE Catherine, ZIMMERLIN Francine, GIVRAN Sébastien, FARRUGIA Martine, LOR Jean-Michel, MARGOUT Gérard, BAZIL Marine, BRIANCEAU Aline, MARECHAL Laëtitia.

ABSENTS EXCUSES : M. PREAUD Freddy donne pouvoir à M. COQUELIN André
M. MARAIS Sébastien donne pouvoir à M. LOR Jean-Michel
Mme JARRY Alice donne pouvoir à M. GIVRAN Sébastien
M. THURNE Dominique

ABSENTS : M. CHAIGNEPAIN Frédéric
M. RIMBAULT Maxime

Mme MARECHAL Laëtitia est élue secrétaire de la séance.

OBJET : Echange de parcelles entre M. et Mme ARNAUD Gérard et la commune

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il était prévu un échange de parcelles entre M. et Mme ARNAUD Gérard et la commune afin de leur permettre d'accéder à leurs propriétés, mais qu'il n'y a pas eu d'acte notarié.

Monsieur le Maire précise qu'il convient à présent de régulariser cette situation par acte administratif de l'échange sans soulte des parcelles communales cadastrées B 2786 de 126 m² - B 2787 de 13 m² - B 2791 de 355 m² - B 2783 de 69 m² - B 2784 de 18 m² contre les parcelles cédées par M. et Mme ARNAUD Gérard - 117 La Filatoire à l'Aiguillon sur Vie cadastrées B 2765 de 38 m² - B 2767 de 44 m² - B 2769 de 5 m² - B 2771 de 351 m² - B 2772 de 109 m² et B 2774 de 11 m².

Vu le rapport,

Considérant la régularisation de cet échange par acte administratif,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité (13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) :

- **Accepte** l'échange sans soulte des parcelles ci-dessus désignées entre la commune et M. et Mme ARNAUD Gérard,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et tout document se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
André COQUELIN

Signé électroniquement par : André
Coquelin
Date de signature : 18/06/2024
Qualité : Maire de l'Aiguillon sur Vie



Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la télétransmission
En Sous-Préfecture le 18 JUIN 2024
Publié et/ou notifié le